ESEIS École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale

BPJEPS ASEC

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire Sports Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle

Attestation de fonction bénévole

La structure est libre de rédiger une attestation à sa convenance ou utiliser le modèle ci-dessous.
La délivrance de cette attestation doit faire l'objet d'une information auprès du conseil d'administration

Je soussigné(e) ❒ Madame ❒ Monsieur

Nom de naissance …… ……

Président(e) de l'association ……

Certifie que :

Madame ou Monsieur ……

Né(e) le ……

Demeurant à ……

Commune ……Code postal ……

☐ Est bénévole depuis le ……
Volume horaire hebdomadaire actuel ……heures (jusqu'à la date du dépôt de candidature)

☐ A été bénévole du : jour …….. mois …… année …….. au : jour …….. mois …….. année……
Nombre total d'heures effectuées …… heures

Dans notre association
Raison sociale ……
Adresse……
Code postal…… Ville…… ☏ ……
E-mail……

Nature et fonctions exercées dans le domaine de l'animation :……
……
……
……
……
……

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Fait à : …… le……
Signature et cachet du président :

Les informations portées sur cette attestation peuvent faire l'objet d'un contrôle par les services du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes informations communiquées dans cette attestation. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 Euros. « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. (code pénal, article 441-1)